

# JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP<sup>t</sup> : Trois mois, 5 fr. ; Six mois, 9 fr. ; Un An, 16 fr.  
HORS DU DÉP<sup>t</sup> : — 6 fr. ; — 11 fr. ; — 20 fr.

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

ANNONCES (la ligne) . . . . . 25 cent.  
RÉCLAMES — . . . . . 50 —

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

## CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service d'Hiver.

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

| CAHORS                                 |                                       |                                   |                                   |                                   |                      | MONTAUBAN                         |                      |                                    | TOULOUSE                          |                                  |                                  |                                   |                                   |                                      |
|--|---------------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|----------------------|-----------------------------------|----------------------|------------------------------------|-----------------------------------|----------------------------------|----------------------------------|-----------------------------------|-----------------------------------|--------------------------------------|
| ARRIVÉES                               | DÉPARTS                               | LIBOS                             | VILLENEUVE                        | AGEN                              | BERGERAC             | BORDEAUX                          | PÉRIGUEUX            | PARIS                              | Arrivées                          | Dép. pr. Cahors                  | Dép. pr. Toulouse                | (Arrivée)                         |                                   |                                      |
| 10 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> matin. | 6 <sup>h</sup> 35 <sup>m</sup> matin. | 8 <sup>h</sup> 12 <sup>m</sup> m. | 9 <sup>h</sup> 22 <sup>m</sup> m. | 9 <sup>h</sup> 40 <sup>m</sup> m. | Midi 18 <sup>m</sup> | 3 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> s. | Midi 36 <sup>m</sup> | 11 <sup>h</sup> 46 <sup>m</sup> s. | 9 <sup>h</sup> 51 <sup>m</sup> m. | 5 <sup>h</sup> 5 <sup>m</sup> m. | 7 <sup>h</sup> 1 <sup>m</sup> m. | 7 <sup>h</sup> 25 <sup>m</sup> m. | 7 <sup>h</sup> 56 <sup>m</sup> m. | 9 <sup>h</sup> 21 <sup>m</sup> mat.  |
| 5 1 soir.                              | Midi 55                               | 2 37 s.                           | 3 52 s.                           | 4 18 s.                           | 5 17 s.              | 8 10 —                            | 5 47 s.              | 4 38 m.                            | 12 37 s.                          | 11 > —                           | 1 > s.                           | 10 35 —                           | 1 <sup>h</sup> 15 <sup>m</sup> s. | 2 <sup>h</sup> 45 <sup>m</sup> soir. |
| 10 47 —                                | 5 50 soir.                            | 7 40 —                            | 9 47 —                            | 10 15 —                           | —                    | 4 39 m.                           | 11 30 —              | 2 49 s.                            | 6 48 —                            | 5 25 s.                          | 7 45 —                           | 4 40 s.                           | 8 30 —                            | 9 50 —                               |

Train de foire : Départ de Libos à 7<sup>h</sup> 10<sup>m</sup> matin. — Arrivée à Cahors à 9<sup>h</sup> 15<sup>m</sup> matin.

Cahors, le 3 Mars.

### CHAMBRE DES DÉPUTÉS

Séance du 28 février.

L'ordre du jour appelle la suite de la discussion sur le projet portant modification du tarif des douanes. L'amendement de M. Peytral tendant au maintien des droits actuels pour le blé d'essence dure, employé à la fabrication de la semoule, des pâtes alimentaires, de l'amidon, n'est pas pris en considération. M. Ganault. — Quoique partisan d'un droit de 2 fr. 50 sur les avoines en grânes, je me rallie à la proposition de M. Graux, qui tend à fixer le droit à 4 fr. 50. Le droit sur le blé ne suffit pas pour protéger la culture. Il faut accorder une protection modérée aux produits accessoires.

M. Méline. — Le gouvernement accepte le droit de 1 fr. 50.

Le droit de 4 fr. 50 est adopté par 303 voix contre 150.

Le droit de 5 fr. 10, pour l'avoine d'origine extra-européenne, importée dans les entrepôts d'Europe, est également adopté.

M. Graux, rapporteur. — Je propose un droit de 4 fr. 50 pour le seigle. Il y a un intérêt identique pour le seigle et l'avoine. Le droit de 4 fr. 50 est donc indispensable.

Par 262 voix contre 171, l'amendement de M. Graux est pris en considération.

M. Passy. — La commission repousse l'amendement.

M. de Lanjuinais. — On a accordé la protection aux pays riches avec le droit de 3 fr. Il faut également protéger les pays pauvres, qui produisent le seigle.

M. Méline. — La production du seigle n'est pas écartée par l'importation, qui en est très réduite. D'ailleurs, le gouvernement ne propose pas ce droit.

Le droit de 4 fr. 50 est adopté par 220 voix contre 212.

M. Rouvier. — Je combats l'établissement d'un droit sur les orges et les maïs. Il s'agit ici de produits qui sont employés par l'industrie. Ainsi, l'on ne pourrait imposer l'orge sans mettre la brasserie française dans des conditions d'infériorité.

Un droit de 2 francs sur les 100 kilos d'orge équivaldrait à un abaissement de 4 fr. par hectolitre de

bière allemande; ce droit ne serait d'aucune utilité à l'agriculture.

M. Treille. — Le droit sur l'orge est très utile. Il permettra à la culture française et algérienne de reprendre une situation supportable. Il s'ra le complément nécessaire des dispositions déjà votées par la Chambre.

M. Graux. — La commission a proposé un droit de 1 fr. 50.

M. Treille. — Je me rallie au chiffre de 1 fr. 50.

M. Baudry-d'Asson. — Je demande l'avis de M. le président du conseil, puisqu'il y a désaccord entre les ministres de l'agriculture et du commerce.

M. Ferry. — Le gouvernement n'est nullement divisé.

Le droit de 1 fr. 50 sur l'orge est adopté par 293 voix contre 195.

La suite, à lundi.

A la Chambre, hier, suite de la discussion des propositions sur les céréales.

**Au Sénat.** — Le Sénat a seul tenu séance samedi. Il a adopté le budget du ministère de l'agriculture; puis reprenant quelques chapitres réservés du ministère de la guerre, il a repoussé un amendement de M. Chesnelong, tendant au rétablissement des aumôniers militaires.

### Informations

#### LA GUERRE DE CHINE

**Ordre du jour aux troupes.** —

Le général Brière de l'Isle adressé à ses troupes, l'ordre du jour suivant à l'occasion du combat de Mou-Bop :

« Officiers, sous-officiers, marins et soldats, il y a quatre mois, en prenant le commandement du corps expéditionnaire, je vous affirmais la confiance entière que j'avais en vous. Vous l'avez pleinement justifiée. Vous avez

grandement contribué à la récompense dont le gouvernement m'honore aujourd'hui. Je vous en remercie.

• L'année 1885 débute par deux succès éclatants. Continuons nos efforts, nous aurons bientôt chassé l'ennemi loin des frontières du Tonkin.

• Quartier général d'Hanoi, 5 janvier.

» BRIÈRE DE L'ISLE. »

#### Bombardement de Tsin-Hai

Shang-Hai, 2 mars.

La rivière Yung, conduisant à Ning-Po, est bloquée.

L'amiral Courbet bombarde Tsin-Hai, qui commande l'entrée de la rivière.

Trois paquebots, la *France*, le *Béarn* et la *Provence*, sont arrivés à Hai-Phong. Les troupes sont débarquées et ont procédé à la mise à terre du matériel. Après trois jours de repos, ces troupes vont être dirigées sur Song-Tai Hang-Hoa, où le général Brière de l'Isle forme une colonne expéditionnaire du Haut-Fleuve.

A Ke-Lung, l'état sanitaire s'est amélioré. La mousson nord-est a moins d'intensité; nous allons entrer dans cette période de calme qui précède les vents sud-ouest. Ces vents soufflent également avec force; mais avec eux, les mouillages de Tamsui et de Ke-Lung sont excellents et les communications avec la terre des plus faciles.

Pas de dépêches de notre correspondant, relatives aux opérations. L'occupation de Toopoo n'est pas confirmée.

#### L'amiral Courbet et le général Brière.

L'amiral Courbet quittera probablement Ke-Lung pour une destination inconnue.

Le général Brière de l'Isle est sur le point de terminer ses préparatifs. La *France* dit même qu'un engagement important doit déjà avoir eu lieu. Des nouvelles sont incessamment attendues au ministère de la guerre.

Un convoi de 1,000 mulets va être envoyé afin de compléter les moyens de transport.

**A Pékin.** — Le bruit court à Pékin que tous les dignitaires de l'Empire ont été invités à donner leur opinion sur l'opportunité de continuer la guerre ou de faire la paix.

#### La Crise industrielle.

La poudrière d'Angoulême qui, dernièrement, congédiait quarante-neuf ouvriers, en renvoie encore trente-sept cette semaine.

— La verrerie de Vierzon-Forges a éteint ses feux et congédié ses ouvriers.

— La *Sarthe* assure que les ouvriers de la fonderie de Saint-Pavin employés à l'ébarbage des coussinets viennent d'être prévenus que leurs salaires allaient être diminués d'environ 25 0/0.

— La grande usine de toilerie de Monchanin vient d'être mise en liquidation. Il en est résulté une crise des plus fâcheuses. Les ouvriers de la toilerie refusent de reprendre leur travail, si on ne leur donne pas des garanties pour le paiement du mois écoulé. L'exigence des ouvriers paraît fondée.

— Enfin la Banque de Marseille, située rue Cannobière, vient de faire faillite et de fermer ses portes. Le parquet a lancé un mandat d'arrêt contre MM. Raphaël et Coriel, directeurs, qui ont pris la fuite.

#### La condamnation du prince de Galles.

L'*Intransigeant* de ce matin publie, d'après l'*Unité Irishmen*, le texte de la condamnation à mort du prince de Galles, prononcée par le comité révolutionnaire de Dublin.

Il a été décrété qu'une récompense de 10,000 livres (250,000 francs), serait donnée contre le corps, mort ou vivant, d'Albert Edward Guelph, surnommé « prince de Galles ».

L'Angleterre a mis à prix la tête d'Osman-Digma, nous suivons son exemple.

### FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

(28)

## JUANA

### DEUXIÈME PARTIE.

La musique, de nouveau, se faisait entendre, les danses recommençaient, son absence ne serait pas remarquée.

D'ailleurs, peu lui importait qu'on s'aperçût de son départ.

Elle se dirigea vers la grille en passant sous les arbres noirs.

Là, elle s'arrêta, appuya ses bras sur le petit mur de pierre, et resta immobile.

Il n'y a rien de plus froid, de plus mélancolique que le clair de lune sur la neige.

Ce paysage, découpé dans de l'acier, comme de l'ébène et de l'ivoire, convenait à sa disposition d'esprit.

Pendant qu'elle était là, quelqu'un sortit de l'ombre et s'approcha d'elle.

Elle regarda le nouveau venu, mais sans surprise, ni frayeur.

— Oh ! dit-elle d'un ton assez peu gracieux, c'est vous ?

— Oui, c'est moi. Je pensais bien que vous passeriez par là, Juana. Vous suivez ce chemin la plupart du temps... Retournez-vous chez-vous ?

— Qu'est-ce que vous faites là ? demanda Juana,

na, toujours très peu gracieusement et sans bouger.

— Oh ! vous le savez bien ! répondit Georges Blacke. J'avais congé ce soir et je n'ai pu rester loin de vous. Voyons, tâchez donc d'avoir pitié d'un pauvre garçon, Juana ! Retournez-vous chez vous ?... Laissez-moi vous accompagner.

Juana garda le silence.

Georges Blacke l'aimait.

Elle en était étonnée; mais, mystère étrange, cette affection ne la flattait nullement.

— Venez-vous, demanda le jeune Blacke, ou retournez-vous au château ?

Elle regarda derrière son épaule et fronça de nouveau le sourcil à la vue des fenêtres éclairées.

— Je vais retourner à la maison. Oh ! oui... vous pouvez venir... On ne me rappellera pas là... ils sont bien trop occupés.

— Toute la crème de la crème est là, n'est-ce pas ?... le dessus du panier, dit-il gatement en attirant son bras sous le sien, heureux de cette circonstance... les Ventnor et tout le reste. Livingstone aussi, tout naturellement.

— Bien entendu, dit-elle d'un ton bref.

— Tout dévoué à la belle princesse ?... Ah ! quel mariage il va faire... la beauté, la richesse, et tout ce qui s'en suit. Il faut qu'il soit né sous une heureuse étoile, ce garçon-là...

Elle ne répondit pas, mais elle frissonna et serra son châle autour de sa taille avec impatience.

— Comme il fait froid, dit-elle presque en colère. Ne bavardez-donc pas et dépêchez-vous. Il est bientôt deux heures.

Mais Georges Blacke continua de parler gatement et avec volubilité; il parlait même tant, qu'il ne s'aperçut pas qu'elle écoutait silencieusement.

Ils arrivèrent à la Maison-Rouge au milieu du calme et des ténèbres, sans avoir rencontré âme qui vive.

Tout le monde était couché chez les Sleaford.

Mais Juana avait une clé.

— Bonsoir, dit-elle, et ne soyez plus assez fou pour m'attendre une autre fois. Que dirait votre mère, si elle savait cela ?

Georges Blacke se mit à rire.

— Ma mère me croit bien endormi à la maison. Bonsoir, Juana.

— Et il s'en alla, là-dessus, par cette nuit calme, blanche, glacée.

Juana entra; elle monta à sa chambre, mais elle ne se coucha pas.

Le ciel sombre du matin, qui à cette heure couvrait la terre, n'était ni plus sombre ni plus menaçant que la physionomie résolue de la Juana des Sleaford.

C'était dans l'après-midi du premier jour de l'année.

Une après-midi de vent et de tempête; des nuages passaient rapidement sur un ciel chargé de pluie ou de neige; une bourrasque arrivait avec le mugissement de la mer à travers les bois et, dans le lointain, cette indomptable mer elle-même venait mêler le sourd et rauque bourdonnement de sa voix au chœur des éléments déchainés.

La pluie et la neige fondue avaient aplati et foulé la surface des marais.

C'était ce tableau désolé que Juana, appuyée sur la barrière, à la porte de la Maison-Rouge, contemplait avec des yeux aussi tristes que ce paysage lui-même.

Bien des changements avaient eu lieu depuis la soirée de Noël.

Les Ventnor étaient retournés à Londres, emmenant avec eux leurs hôtes.

Avant de partir, ils avaient donné une fête à laquelle Juana avait été invitée, en termes bienveillants et aimables, par la gracieuse et douce Mme Ventnor.

La jeune fille y était allée, bien entendu; il ne lui était pas permis de refuser... car on lui avait demandé de chanter, et elle y allait uniquement dans ce but.

Les Abbott étaient là, ainsi que tous ceux qui se trouvaient au Grand-Château, et bien d'autres encore.

Olga, en robe de soie rose pâle, avait absolument l'air d'un rêve; chaque robe qu'elle mettait semblait lui aller encore mieux que la dernière qu'elle avait mise.

Ce jour-là encore, une troupe de jeunes gens s'empressait autour d'elle comme des papillons autour d'un buisson de roses.

C'est à cette fête qu'il s'était passé quelque chose qui avait blessé au vif la pauvre et sensible Juana.

Mme Abbott et une autre personne avaient seules assez de pouvoir pour piquer ce cœur au vif.

C'était précisément cet autre personne qui

**Alphonse XII.** — Des nouvelles très défavorables, relatives à la santé du roi d'Espagne, sont parvenues à la chancellerie : Alphonse XII a des syncopes fréquentes; vendredi, quelques instants après son lever, il s'est évanoui entre les bras des officiers de service attachés à sa personne.

**CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE**

M. Brocas, juge-suppléant à Lombez, est nommé juge-suppléant à Cahors.

Notre compatriote M. Bolit, juge d'instruction à Nérac, est nommé juge à Muret (Haute-Gar.).

Par décision de Mgr l'Évêque, M. Delsabat, vicaire de St-Sauveur à Figeac, a été nommé curé à Larnagol.

**CONSEIL MUNICIPAL DE CAHORS**  
Séance du 26 février.

Le Conseil municipal s'est réuni jeudi soir, à huit heures et demie.

À l'unanimité, le Conseil s'associe aux éloges adressés à nos troupes du Tonkin par M. le Maire.

Procédant ensuite à la nomination du secrétaire et des diverses commissions pour la session de février, le Conseil municipal a nommé :

Secrétaire : M. Pouzergues.  
Membres de la commission des travaux publics : MM. Costes, Pouzergues, Rouffy, Besse et Agié.

Membres de la commission des finances : MM. Mazières, Bousquet, Talon, Bouyssou et Parazines.

Le Conseil s'est ensuite occupé de l'examen des affaires inscrites à son ordre du jour et parmi lesquelles nous avons retenu les suivantes :

Sur la proposition de M. le Maire, le Conseil donne un avis favorable à la commission administrative de l'hospice pour poursuivre le recouvrement d'une somme de cent francs due par la veuve Jarlan, pour la sortie des pauvres de cet établissement aux obsèques de son mari;

Avis favorable au même établissement pour l'autoriser à accepter le legs universel qui lui a été fait par M. l'abbé Bergues;

Décide que le paiement de la pension à l'asile de Leyme du nommé Dussan Marcel, atteint d'aliénation mentale, sera supporté par la ville et le département dans les proportions voulues par les règlements.

Le Conseil approuve diverses petites dépenses imprévues s'élevant à la somme de 76 fr. 29.

Il renvoie à la commission des finances :

1° Une demande de secours faite par la veuve Pradaude;

2° Une demande de concession gratuite de terrain au cimetière faite par M<sup>me</sup> veuve Bénatre;

3° Enfin une demande faite par la directrice de l'école communale laïque des filles pour le paiement d'une nouvelle adjointe.

Est renvoyée à la commission des travaux publics une pétition tendant à l'alignement de la maison Bousquet, sise au coin de la rue des Boulevards et de la rue Nationale.

Le Conseil autorise M. le Maire à traiter, au mieux des intérêts de la ville, avec le sieur Bladinet, pour l'acquisition d'une parcelle de terrain, sise rue St-Géry.

M. le Maire est également autorisé à vendre au sieur Trouillé, les fers, fontes et cuivre provenant de la vieille machine du château-d'eau.

Est renvoyée à la commission des travaux publics, une pétition faite par M. Dellard et tendant à obtenir l'autorisation d'établir des fours à chaux, à ciment et à briques sur la propriété qu'il possède dans la vallée du Camp des Monges.

M. le Maire explique qu'il n'a pas été possible de soumettre aujourd'hui à l'examen du Conseil le résultat des études nécessitées par le rapport de M. Ilbert, tendant à la création d'une place et d'une école de filles dans les bas quartiers de la ville; mais il fait espérer que, sans tarder, la commission des travaux publics sera en même de faire connaître son avis sur ce projet.

Sur un rapport fait par M. Mazières au nom de la commission des finances, le Conseil rejette la demande du directeur des Frères tendant à obtenir :

1° Le paiement de prétendues dépenses pour réparations et embellissements faits dans le local de l'école communale qu'ils ont habitée jusqu'au premier octobre 1884;

2° Le paiement d'une indemnité de 300 fr. pour frais de déménagement.

Le Conseil approuve les conclusions du même rapporteur tendant à autoriser les habitants de St-Henri d'intenter à leurs frais, risques et périls, une action contre un nommé Cassan, pour faire reconnaître comme propriété communale une fontaine dite de Pissoulié.

M. Costes, au nom de la commission des travaux publics, fait un rapport tendant à confirmer aux propriétaires riverains du vieux chemin rural de Cahors à Larroque-des-Arcs, le droit d'intenter contre M<sup>me</sup> veuve Brunet une action à l'effet d'obtenir la reconstruction, aux frais de cette dernière, du mur de soutènement établi dans sa propriété bordant ledit chemin, et à les autoriser à faire contre cette dame toutes les poursuites qu'ils jugeront nécessaires, la commune de Cahors ne devant pas être directement responsable de la mauvaise volonté que met M<sup>me</sup> Brunet à se conformer à la loi. Les conclusions du rapporteur sont adoptées.

Sur la proposition de M. Rouffy, rapporteur de la commission des travaux publics, le Conseil alloue à M. Caprais Cayla, une somme de 300 fr. pour cession de terrain à la ville.

M. Ilbert demande qu'un bec de gaz soit établi sur la place St-Urcisse.

La séance est levée à 10 heures.

**Examens de brevet de capacité.** — La session des examens pour le brevet de capacité est ouverte depuis le 2 mars pour les jeunes filles, et s'ouvrira le 17 mars pour les jeunes gens.

121 jeunes filles se présentent pour le brevet élémentaire et 9 pour le brevet supérieur.

La commission d'examen est composée comme suit : M. M. Many, procureur de la République; Baodel, proviseur du lycée; Beaumier et Bernard, inspecteurs primaires; Masse, professeur de mathématiques élémentaires; Perisès, professeur de mathématiques; Mauxion, professeur de philosophie; Combarieu, professeur de rhétorique; Jourdan, professeur d'histoire; Périer, professeur de physique; Calvet, ancien directeur d'école normale; l'abbé Magne, et de Mmes Graux, Cazas, Lorguie, Maoy, Relhié, Bergon et Caviolo-Dumoulin.

Les examens se tiendront dans l'immeuble Caviolo.

Les examens aux bourses des lycées et collèges de garçons et de jeunes filles s'ouvriront aux dates suivantes : Aspirants, lundi, 2 mars 1885, et aspirantes, lundi, 9 mars 1885.

**Tentative de déraillement.** — Dans la soirée du 19 février, dit le *Glaneur* de Sarlat, une tentative de déraillement a été faite sur la ligne de Sarlat à Cazouls, près de la halte de Calviac, au lieu dit Cruzeres. On avait, paraît-il, disposé en travers de la voie un échelas long de trois mètres environ. Le chasse-pierres de la locomotive a rejeté l'échelas dans le talus, et le train n'a éprouvé heureusement qu'une légère secousse.

**Météorologie.** — Voici les prédictions météorologiques de M. Miconleau, le prophète de Gaillac, pour le mois de mars :

Do 26 février au 2 ou 3 mars, tempêtes, ouragans avec assez fortes pluies presque générales en France et dans les pays limitrophes, violent vent d'ouest. Océan dangereux.

Do 3 au 5, assez beau dans l'ensemble quoique nuageux et malgré quelques grains et ondées par places. Vent d'entre-ouest et nord, nord-ouest dominant.

Les 6 et 7, ondées et grains plus nombreux. Assez mauvais dans l'ensemble et très nuageux.

Do 8 au 12, vents d'entre-ouest et nord, nord-ouest dominant, vif et froid. Légères giboulées avec neige et petite grêle mêlées à la pluie sur plusieurs régions. Assez beau dans l'ensemble, quoique nuageux et malgré ces pluies par places, presque partout assez légères, fortes sur quelques points.

Do 13 au 16, sud ouest dominant. Ondées et grains assez épars. Assez beau dans l'ensemble quoique nuageux et malgré ces chutes d'eau locales.

Do 16 au 22, sud-ouest dominant. Méditerranée mauvaise. Température très douce. Petits orages vagants de l'ouest à l'est, plus nombreux vers le 18. Temps mixte, beau prédominant dans l'ensemble.

Do 22 au 25, nouveaux orages presque partout plutôt petits que violents, avec grains et ondées par places. Assez beau dans l'ensemble quoique nuageux et malgré ces chutes d'eau locales.

**Arrestations.** — Le commissaire de police a procédé à l'arrestation du nommé Matsan Dominique, âgé de 22 ans, repris de justice, originaire de Coutras (Gironde).

Bien que jeune encore, cet individu a déjà subi 10 condamnations pour vol et vagabondage.

— Lagardère Claude, âgé de 26 ans, né à Bazas (Gironde), auteur d'un vol d'effets d'habillements, commis au préjudice du garde-barrière des Septs-Ponts, dans la maisonnette duquel il s'était introduit pendant l'absence de ce dernier a été également arrêté par la police de Cahors.

**Acte de probité.** — Le nommé Albagnac Michel, propriétaire à Caillac, canton de

Lozech, ayant trouvé sur la voie publique un porte-monnaie contenant une petite somme d'argent, s'est empressé de le déposer au bureau de police, où il est à la disposition de la personne qui l'a perdu.

**FOIRE DE CAHORS DU 2 MARS 1885**

La foire du 2 mars, favorisée par un temps soperbe, a été très importante; il s'est traité beaucoup d'affaires.

Il y avait sur le champ de foire 1,500 paires de bœufs environ; ceux destinés à la boucherie se sont vendus de 35 à 41 fr. les 50 kil. poids vif, suivant qualité. Le cours des bœufs de travail a été un peu en hausse sur la dernière foire.

1,600 moutons ou brebis ont été mis en vente; ceux destinés à la boucherie, au nombre de 800 environ, se sont vendus de 0,65 à 0,70 le kil. poids vif. Ils étaient recherchés.

Les jeunes porcs, au nombre de 380 environ, se sont vendus à des prix plus élevés qu'à la dernière foire, ils étaient recherchés; les gras, qui étaient en petit nombre, se sont vendus de 40 à 45 fr. les 50 kil. poids vif.

**Marché aux grains.**

|              |                  |
|--------------|------------------|
| Mis en vente | Prix moyen       |
| Blé 430 hec. | 18 fr. 95 l'hec. |
| Maïs 340 —   | 12 fr. 10 —      |

**Place du marché**

La place du marché a été assez bien approvisionnée en légumes verts et denrées de toute sorte, néanmoins les volailles grasses faisaient défaut, mais il y avait des œufs en assez grande quantité, ils se sont vendus de 0,60 à 0,70 c. la douzaine.

**Sursis d'appel.** — Le *Journal officiel* publiera demain l'avis suivant :

« Le ministre de la guerre reçoit journellement, à l'approche des appels de l'armée de réserve et de la territoriale, des demandes directes de sursis d'appel, de dispenses, de changements de destination, etc. Les demandes de cette nature doivent être adressées aux gouverneurs militaires et aux commandants de corps d'armée. Toutes celles qui seront adressées directement au ministre de la guerre resteront sans réponse. »

**THÉÂTRE DE CAHORS**  
Direction de M<sup>me</sup> DALBRET

Mercredi 4 mars.

**MICHEL STROGOFF**  
Pièce à grand spectacle en 5 actes et 16 tableaux de MM. J. Verne et d'Ennery, musique de M. Arthus.

2 GRANDS BALLETS et 1 DIVERTISSEMENT.

Dimanche 8 mars  
UNE SEULE REPRÉSENTATION DU

**LE DÉPUTÉ DE BOMBIGNAC**  
Comédie en trois Actes de M. Alexandre Bisson, représentée pour la première fois à la Comédie-Française le 28 Mai 1884

**LE CHEVALIER BAPTISTE**  
Comédie en un Acte du Théâtre de Gymnase

l'avait blessée sans y penser.

Un douleur passionnée, qui se faisait sentir au fond de son cœur, avait donné au morceau... une romance navrante d'amour trompé... une intensité et une puissance qui avaient frappé tous les auditeurs.

Mme Huntley, la plus grande dame de toutes les grandes dames, avait pris la main de la jeune fille, avec son air d'archiduchesse, en lui adressant quelques paroles empreintes d'une condescendance accablante.

Un des plus grands défauts de Juana était malheureusement de ne pouvoir souffrir ni la protection ni aucune des personnes qui prenaient des airs protecteurs.

Au lieu d'être ravie de la gracieuseté et de la bienveillance de Mme Huntley, qui avait patronné les plus grands artistes de son temps, Juana dégagea sa main et tourna brusquement le dos à cette pauvre dame.

Lui tourner le dos sans façon !... à elle !... à Mme Huntley !... et s'éloigner !...

Mme Huntley resta pétrifiée.

L'expression d'effroi et d'austère étonnement de son regard de glace furent plus que n'en put supporter Franck Livingstone, qui avait été témoin de cette scène.

Aussi se retira-t-il dans l'embrasure d'une fenêtre pour rire tout à son aise.

Il y trouva Geoffrey Lamar qui, les sourcils contractés, avait aussi assisté à cette petite comédie.

— Parbleu ! s'écria Franck en rejetant la tête en arrière et en éclatant de rire, quelle bonne plaisanterie ! La superbe Mme Huntley dédai-

gnée... et dédaignée par la Juana des Sleaford ! Mais regardez donc l'effet de cette tête de Méduse !... Ma parole, je crois qu'elle va en avoir une attaque d'apoplexie !

— Mme Huntley n'a que ce qu'elle mérite, dit Geoffrey, rouge de colère. Pourquoi ne laissez-vous pas cette fille tranquille ? Le ciel lui a donné une voix merveilleuse, et ces femmes-là s'imaginent la relever par leurs louanges et leurs airs de protection. Elle a donné à Mme Huntley la leçon qu'elle méritait.

— Bravo, Geoffrey ! Mettez la dague au poing et courez à la défense de votre protégée. Savez-vous ce que cela me rappelle ? La vieille histoire de Jacques I<sup>er</sup>, le roi faineur de barons, et de sa nourrice. La vieille femme lui avait demandé, comme vous savez, de faire de son fils un gentilhomme. « Je ferai ton fils baron, si tu veux, Lucky, lui dit le roi, mais le diable lui-même ne pourrait pas en faire un gentilhomme. » Le cas est le même. Vous pouvez faire une cantatrice de la Juana des Sleaford, si vous voulez, Lamar, mais votre mère elle-même ne peut faire d'elle une fille du monde.

Il continua de rire.

Une personne, immobile, cachée par un pilier recouvert de fleurs, avait tout entendu.

Le pilier de marbre blanc n'était pas plus blanc que son visage.

Livingstone partit en marmotant un passage de Shakespeare.

Une heure après, il revint près d'elle, pendant qu'il se tenait à l'écart, après avoir chanté encore une petite ballade écossaise, qui l'avait touché lui-même.

— Je prévois qu'un de ces jours nous allons être tous fiers de notre rossignol de Brightbrook, dit-il gaiement. Quand on écrira votre biographie, nous nous rappellerons, en prenant de grands airs d'importance, que c'est nous qui vous avons connue et entendue les premiers. A propos, l'honneur de la découverte appartient à Lamar. Comment se fait-il, je me le demande, que moi, qui vous connaissais si longtemps avant lui, je n'aie jamais découvert quel oiseau chanteur vous étiez ?

Elle le regarda.

Jusqu'à ce jour, il n'avait pas bien compris, peut-être, tous ce que ses yeux pouvaient contenir de colère farouche et de mépris.

— Vous !... dit-elle.

Franck fut obligé de baisser les yeux sous ce regard.

— Vous !... mais vous n'avez jamais de votre vie pensé à personne qu'à vous !

— Ma parole d'honneur, dit Livingstone, quand il se fut un peu remis de son trouble, voilà une drôle de farce... C'est Mme Huntley d'abord qu'elle envoie promener, puis c'est mon tour. Je sais... Qu'ai-je donc fait, je me le demande ? Il semble que je n'ai pas accablé la pauvre fille de mes protestations de dévouement. N'est-il pas vrai, Olga !

Mlle Ventnor avança sa belle lèvre supérieure.

— Elle n'est jamais très gracieuse, mais, ce soir, elle est vraiment tout à fait insupportable. Mme Huntley est furieuse.

Puis elle se souvint que que Juana était l'invitée de sa mère et elle s'arrêta.

— D'ailleurs, on devait s'attendre à ce qui ar-

rive, la pauvre créature. Le mieux est de ne rien dire du tout. Je vous ai promis cette valse, je crois, Franck... Si vous désirez la réclamer...

Pouvait-elle le demander !

Les yeux éloquents de Franck répondirent à cette question, mais Olga rit de ce muet hommage.

— Gardez votre expression sentimentale pour Rosa Merville, monsieur, lui dit-elle en rejetant en arrière ses beaux cheveux dorés, elle lui inspire une confiance que je suis loin de partager... Que voulez-vous, je ne crois pas plus à cette expression qu'à vos belles phrases...

Donc, ce premier jour de l'an, seule et immobile à la barrière, dans une tenue des plus négligées, Juana pensait à tout cela.

De jour en jour, elle s'irritait davantage et ne pouvait plus supporter cette double existence qui la tuait.

— Pourquoi ai-je connu ces gens-là ? s'écriait-elle avec amertume du plus profond de son âme. Mieux eût valu... oh ! oui, mille fois mieux eût valu végéter dans la cuisine des Sleaford, préparer leurs diners, laver la vaisselle et les casseroles que de vivre une vie plus élevée et plus belle. Je pourrais vivre comme une brute... Manger, dormir, et ne jamais penser. Mais les connaître, voir leur vie, y prendre part, vivre au milieu d'eux, sans jamais être des leurs, je ne peux pas supporter cela plus longtemps. Je finirai par me tuer ou par me sauver !

A. FLEMING.

(A suivre).

RAPPORT

SUR LES TRAVAUX DE LA Société des Etudes, EN 1884

Par M. POUZERGUES, Secrétaire général

MESSIEURS,

En me confiant les fonctions de secrétaire général, il y a déjà un an, je pense que vous avez surtout voulu reconnaître le dévouement que je portais à notre Société dont j'avais pendant dix années rédigé les procès-verbaux des séances. Je vous remercie de l'honneur que vous m'avez accordé, mais je m'empresse de vous déclarer que vous eussiez pu faire un meilleur choix parmi les personnes qui fréquentent nos réunions hebdomadaires. Je suis loin, en effet, de posséder les brillantes qualités littéraires ou scientifiques de mes prédécesseurs dans ces honorables fonctions. Aussi je vous demanderai toute votre indulgence pour la manière dont j'ai rempli mon mandat.

Il est d'usage, Messieurs, qu'à pareille époque, votre secrétaire général vous expose, dans un résumé succinct et fidèle, la situation de notre Société, la marche de ses travaux et vous signale ceux de nos Confrères qui se sont fait remarquer par leurs publications, ont brillé dans les concours académiques ou obtenu des distinctions honorifiques. Je ne faillirai pas à cette tâche et vous me permettrez de vous demander quelques instants pour vous faire une revue rétrospective de tout ce qui peut intéresser notre Compagnie.

Nous avons continué cette année, dans notre *Bulletin*, la publication des « Esbats de Malleville sur le pays du Quercy. » Cet important document, transcrit et annoté par MM. Malinowski et Cangardel, renferme, à côté de faits romanesques et purement hypothétiques, une foule de renseignements précieux pour notre histoire locale. Notre Société ne peut que s'honorer en mettant à la portée des travailleurs les renseignements historiques qu'un savant compatriote a sauvés de l'oubli et qui auraient pu disparaître par suite de la perte ou de la destruction du manuscrit où ils étaient consignés.

Notre confrère, M. J. Judycki, vous a donné dans un savant mémoire un aperçu de sa théorie sur la formation des gisements houillers. A l'encontre de l'opinion généralement acceptée aujourd'hui, il n'admet pas l'origine végétale de la houille et il a cherché à vous prouver que ce combustible, étroitement apparenté avec le pétrole et les gaz carburés qui l'accompagnent, est d'essence exclusivement minérale. D'après lui, elle aurait été produite par la condensation des vapeurs carburées qui se forment constamment dans l'intérieur de notre planète et qui se font jour dans les régions volcaniques. Les traces de végétaux qu'elle renferme ne seraient que des fossiles, conservés au milieu de la masse, de même que l'on rencontre disséminés dans les couches de calcaire, des coquillages, des reptiles ou des poissons.

M. Soulié, instituteur à Puy-Calvel, a dressé un catalogue des plantes recueillies dans cette localité et les régions environnantes. Ce remarquable travail est le fruit de laborieuses recherches et de minutieuses et patientes observations. Nous ne pouvons que féliciter M. Soulié de l'avoir entrepris et il serait à désirer que son exemple trouvât des imitateurs. C'est en marchant sur ses traces et sur celles de notre confrère, M. le docteur Lebœuf, que nous pourrions compléter la flore du Lot, sérieusement entamée par nos savants devanciers Delpon et Puel.

Nous devons à M. Malinowski l'occasion d'avoir pu rééditer des vers authentiques de la reine Marie Stuart, découverts récemment dans un vieux livre par un de ses compatriotes, M. Gustave Panowski. Nous les avons reproduits pour faire plaisir aux amateurs de la littérature française et pour permettre aux compatriotes de Clément Marot de faire une comparaison des productions poétiques du même siècle de deux personnes qui ont également souffert pour la religion dans des camps opposés.

M. le docteur Lebœuf a fait un résumé décennal pour la période de 1872 à 1881 de la statistique des décès de la commune de Cahors. Il nous a montré, dans des tableaux comparatifs, l'importance relative de la mortalité suivant les quartiers, les âges, les professions et nous a tracé les règles hygiéniques qu'il faudrait adopter pour l'amoindrir. Il a signalé ensuite la supériorité du nombre des décès sur celui des naissances correspondantes. Ce résultat aurait pour conséquence une dépopulation constante de la commune dont le nombre des habitants ne se maintient que par l'émigration des campagnes. Pareils faits se produisent à Figeac, Gourdon et dans l'ensemble du département du Lot. Il y a là un mal grave qu'il faudrait enrayer.

M. Rouquet nous a fourni pour le bulletin sa charmante poésie, *Lé cordit et le pastouro*, ainsi que le toast qu'il a prononcé au Congrès tenu à Muret, en commémoration de la bataille où fut tué le roi Pierre d'Aragon. Nous avons été heureux de voir que la *Société des Etudes* avait été brillamment représentée à cette solennité, où le félibre quercynois a tenu une des meilleures places.

Vous avez vu dans les procès-verbaux de vos séances que les productions littéraires de M. Rouquet ne se sont pas bornées à celles que nous avons publiées et que nombreuses sont les pièces de poésies qu'il nous a lues. Nous pouvons citer entr'autres : *Uno bestiso*, *l'Electur et lou condidat*, *Lo citat qué mé play*. Tout en le félicitant de l'abondance de ses travaux, il nous permettra de lui exprimer que nous désirerions le voir employer moins souvent, dans ses poésies, certaines expressions qui sortent du langage ordinaire et nous paraissent trop recherchées.

M. G. Gary nous a donné une notice nécrologique sur l'abbé Layral, curé du Bourg. Dans cette notice, il nous a montré notre regrette Confrère maniant indifféremment le vers français et le vers patois. Il nous signale de nombreuses œuvres manuscrites laissées par notre poète quercynois. Nous serions heureux de pouvoir les publier.

Nous devons ajouter que nos confrères, MM. Combarieu et Cangardel continuent toujours la publication de « l'Histoire du Quercy » de Lacoste. Ils sont déjà au 3<sup>e</sup> volume de ce travail remarquable et de longue haleine qui leur fait le plus grand honneur. N'oublions pas non plus nos éloges pour MM. Delpérier et Girma auxquels nous sommes redevables de la belle édition de cet ouvrage qui a obtenu un rapide et légitime succès.

Si nous quittons maintenant le recueil des mémoires que nous avons insérés dans le bulletin et que nous jetons un coup d'œil sur les comptes rendus de nos séances hebdomadaires, nous voyons que ces dernières ont toujours été bien remplies et que souvent il y a été traité des sujets fort intéressants.

Rendons hommage à notre nouveau secrétaire, M. Laroussilhe, pour la fidélité avec laquelle elles sont reproduites. N'oublions pas non plus nos félicitations pour certains de nos Confrères qui sont toujours sur la brèche et qui agrémentent nos réunions par le nombre et la variété de leurs travaux.

Vous me permettrez de citer en première ligne M. Malinowski, le fondateur de la Société et l'un de ses membres les plus actifs. Rien ne résiste à ses investigations et il s'attaque à tous les sujets. Parmi les nombreux travaux qu'il nous a lus, je vous citerai : une étude sur les turquoises qu'on trouve en quantité considérable dans les phosphates de chaux du Lot; une notice sur les relations de parenté existant entre les Gordon d'Ecosse et la famille Gourdon du Quercy; le compte-rendu de l'excursion des archéologues de Montauban dans notre ville, et le catalogue des ouvrages, notices et brochures concernant les antiquités de Cahors.

M. Malinowski nous a encore fait de nombreuses analyses des travaux des sociétés correspondantes ou d'ouvrages envoyés par leurs auteurs. C'est ainsi qu'il nous a fait connaître Charles de Saumaise, par Tamizey de Larroque; la feuille des jeunes naturalistes; l'Histoire de France de M. Cyprien Combarieu; l'Eglise de Cahors

de 1862 à 1741, par M. Baudel; le Château et les Seigneurs de Cénévières, par l'abbé Gary; le Journal d'histoire naturelle de Bordeaux; le Projet de langue internationale de M. de Courtonne; l'Atlantide, poème épique du catalan Verdaguer; les brochures de M. Lande, notre nouveau confrère, sur les mœurs et les superstitions des Annamites; le poème tonkinois, les *Pruniers refleuris*, traduit en français par le même auteur, et le projet du major Kent, ingénieur américain, pour la réunion, au moyen d'une voie ferrée, de l'Amérique avec l'ancien monde.

M. le docteur Lebœuf nous a fait part du résultat de ses nombreuses herborisations à Rocamadour, Fumel, Prayssac, Vaylats, Gorses et autres lieux. Il enrichit tous les jours son herbier et il rencontre de temps en temps des plantes nouvelles qui n'avaient pas été signalées dans la flore du docteur Puel.

M. de Fontenilles nous a entretenus de la découverte de tombeaux mérovingiens à St-Germain et nous a signalé à ce sujet une trouvaille intéressante, le *vireton*, pointe de flèche, dont il nous a fait la description.

Le même membre a fait de nombreuses analyses d'articles publiés par les sociétés correspondantes. C'est ainsi qu'il a été amené à critiquer le travail de M. G. Marmier, sur l'emplacement du *Monastierium genoliacense*; à faire des remarques intéressantes sur les deux évêques du nom d'Alamand qui ont occupé le siège épiscopal de Cahors; à relever une erreur de date relative à la construction du pont Valentré, commise par la Société archéologique du Midi de la France à la suite de Viollet-le-Duc; à nous donner des détails nouveaux sur les fosses en forme de vases antiques, découvertes à Villesèque et à Montcuq, et à nous décrire les armes d'Alain de Solminihac.

Enfin, M. de Fontenilles nous a lu la monographie de la commune de Flaugnac, par MM. Bessières et Bouzerand, ancien instituteur. Ce petit travail renferme beaucoup de renseignements précieux et indique de la part des auteurs de laborieuses recherches. Nous ne saurions trop encourager les productions de cette nature.

M. d'Orsay nous a analysé l'ouvrage de M. l'abbé Marche, intitulé *Catholicisme et Calvinisme, La vicomté de Turenne*, dans lequel il est question d'une des époques les plus troublées de notre histoire locale.

M. de Rouméjoux vous a donné, dans une de vos séances, un aperçu des richesses des anciens monuments civils de Cahors au triple point de vue pittoresque, archéologique et historique. Il vous a annoncé son intention de faire, de concert avec M. Paul de Fontenilles, un travail complet sur les nombreux restes du passé qui se sont encore conservés dans notre vieille ville. Nous émettons le vœu que leur projet soit prochainement mis à exécution.

M. Gros a déposé un fidèle et beau dessin d'une mosaïque trouvée dans les fouilles faites pour la construction de la maison Desprats, rue de la Chartreuse.

M. Pezet vous a rendu compte et montré les avantages de l'œnologie, nouveau traitement préconisé contre l'oïdium, par M. de Chasseloup-Laubat.

M. Laroussilhe vous a présenté une critique de la brochure de M. Nadal, sur le poète Maynard.

M. Sawicki vous a envoyé sa notice sur la vie de Copernic, astronome polonais, à qui certains auteurs donnent à tort une origine allemande.

M. l'abbé Hérétie, l'un de nos meilleurs félibres, nous a lu plusieurs fables où l'on rencontre à chaque pas le sel et l'esprit qui caractérisent toutes ses productions. Aussi, les séances où vous avez entendu *Le Chien reconnaissant*, *Le béléto dintrado dans un groné*, *Lo gorpo et lo roynal*, *O lo Pouligne*, *Odo o lo Societat des solbayres del Lot, su lo grondour*, ont-elles été des plus attrayantes. C'est toujours avec le même plaisir que nous recevrons M. Hérétie dans nos réunions et nous désirerions beaucoup l'y voir plus souvent.

M. l'abbé Boulade vous a lu sa monographie sur la Cathédrale de Cahors. Il a cherché à résumer dans ce travail tout ce qui a été écrit jusqu'à ce jour sur cette remarquable basilique. Vous avez entendu avec intérêt ce mémoire dans lequel sont exposées fidèlement les diverses opinions des auteurs qui ont traité ce sujet.

Vous avez pu constater, par la lecture de notre *Bulletin*, que nos Confrères de la section de Figeac se réunissent tous les mois et tiennent des séances instructives et intéressantes. Nous ne pouvons que les engager à persister dans cette voie; mais ils nous permettront d'exprimer le désir qu'il soit donné dans leurs travaux un peu plus de place aux questions locales. Nous récevrons avec plaisir et nous nous empresserions d'insérer dans nos publications, des études sur les anciens monuments qui peuvent se trouver dans leur ville ou aux environs, ainsi que des transcriptions de vieux documents concernant leur région.

Vous avez, sur l'invitation de M. Palustre, membre de la Société française d'archéologie, émis un vœu pour la conservation des ruines de Sanxay et voté un subside dans la limite de vos moyens. Vous avez eu la satisfaction d'apprendre que votre démarche avait abouti et que l'acquisition par l'Etat de cette station archéologique était aujourd'hui un fait accompli.

Nous sommes, cette année, entrés en relation d'échanges avec la Société franco-algérienne, grâce à notre excellent confrère, M. Baudel, que nous avons été heureux de voir revenir parmi nous, à la tête du premier établissement universitaire de notre cité.

M. le ministre de l'Instruction publique a bien voulu nous adresser un envoi considérable d'ouvrages renfermant des documents historiques, géographiques et archéologiques où nos Confrères travailleurs pourront puiser d'utiles renseignements.

De nombreux dons de livres faits à la Société ont offerts en hommage par leurs auteurs nous sont parvenus et enrichissent peu à peu notre bibliothèque. Nous citerons parmi les principaux : *Blanche de Vesins*, par Marius Pracy; *Monographie de la commune de Ste-Ramée*, par M. Lemarié; *Catholicisme et Calvinisme*; *La vicomté de Turenne*, par l'abbé Marche; *l'Histoire de France*, de M. Cyprien Combarieu; *Notice sur les travaux d'arts exécutés sur la ligne de Cahors à Montauban*, par M. Lanteirès, Ingénieur en chef; *L'Eglise Ste-Marie de Sartat*, par M. de Rouméjoux; *Journal d'un solitaire*, par M. Thiriat; *Culture de la truffe*, par M. Pezet; *Les vraies bases de la philosophie*, par M. Faug; *L'armée romaine au temps de César*, traduit de l'allemand par M. Gustave Larroumet, en collaboration avec M. Baldy.

L'augmentation constante du nombre des ouvrages renfermés dans notre collection nous a obligé, cette année, de faire une dépense exceptionnelle. Un nouveau meuble a dû être exécuté pour loger convenablement nos livres, et votre bibliothécaire attendait son achèvement avec impatience afin de pouvoir se mettre résolument à la confection du catalogue qui facilitera les recherches aux sociétaires et permettra de mettre plus facilement à leur disposition les publications dont ils auraient besoin.

Nous avons fait de ce chef une dépense considérable, mais nécessaire, qui grèvera fortement notre maigre budget.

Parmi les dons qui nous sont parvenus pour le Musée, nous signalerons les échantillons de madrepores, et la collection de médailles et monnaies, offerts par M. Nardot, ainsi que les pièces de monnaies anciennes qui nous ont été remises au nom de M. Sainte-Croix, jardinier à Cahors.

Notre Compagnie s'est augmentée, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 1884, de 5 nouveaux membres; par contre, nous avons eu à déplorer la perte de l'abbé Layral, poète, dont M. l'abbé Gary vous a fait l'éloge, et de Charles Deloncle, archéologue, poète français et félibrin, dont la valeur était justement appréciée.

De nombreuses récompenses ont été accordées à nos Confrères en 1884.

Citons la médaille d'or décernée à M. Francis Maratuech pour ses

*Rocailles*, par le Conseil supérieur de la Société d'encouragement au bien, la palme de chêne en vermeil, accordée au même membre, au concours de l'Académie de Montréal, pour son élogie *l'Enfant malade*; la médaille de vermeil, décernée à M. Lebœuf, au Congrès international de géographie de Toulouse, pour son herbier des plantes du Lot; la médaille d'or donnée à M. Picaut à l'exposition de Rodez pour ses tapis; les palmes académiques décernées à M. Malinowski, le fondateur de notre Société; à M. Calmon, notre directeur semestriel, ainsi qu'à M. Guiraudies-Capdeville, l'un des anciens Directeurs; les insignes d'officier de l'Instruction publique, obtenues par M. Baudel, pour services rendus à l'enseignement comme Censeur de l'important lycée d'Alger et la décoration de l'ordre du Nicham, décernée au même membre par le bey de Tunis.

En terminant ce rapide exposé de nos travaux et de la marche de notre Société, permettez-moi, Messieurs, de vous remercier de la bienveillante attention que vous m'avez portée. Laissez-moi aussi vous exprimer le vœu de voir notre Compagnie continuer à marcher avec ardeur dans la voie qui lui est ouverte. Publiions des travaux originaux, mais fouillons surtout nos vieilles archives pour donner le jour aux renseignements précieux qui y sont enfouis et nous arriverons ainsi à nous assurer une place honorable parmi les Académies de province.

(Extrait du Bulletin de la Société des Etudes).

BOURSE. — Cours du 3 mars.

|                                  |        |
|----------------------------------|--------|
| 3 0/0.....                       | 82 30  |
| 3 0/0 amortissable (ancien)..... | 83 25  |
| 3 0/0 id. 1884.....              | 00 00  |
| 4 1/2 0/0 ancien.....            | 107 45 |
| 4 1/2 0/0 1883.....              | 109 65 |

Dernier cours du 2 mars.

|  |          |
|--|----------|
| Actions Orléans.....                                 | 1,370 00 |
| Actions Lyon.....                                    | 1,270 00 |
| Obligations Orléans 3 0/0.....                       | 381 75   |
| Obligations Lombardes (jouissance janvier 1884)..... | 312 00   |
| Obligations Lombardes (jouissance.....)              | 316 00   |

|  |        |
|--|--------|
| Obligations Saragosse (jouissance janvier 1884)..... | 336 00 |
|--|--------|

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 2 mars 1885.

La bourse d'aujourd'hui a été très ferme d'un bout à l'autre. C'est d'un bon augure pour la liquidation qui s'ouvre aujourd'hui. Le reports ne seront pas très chers et tout se passera encore à la satisfaction des acheteurs. Nos rentes ont été particulièrement bonnes.

Le 3 0/0 débute à 81.775 et clôture à 81 75.

Le 4 1/2 ouvre à 109.775 pour terminer à 109.75

Le Foncier, non seulement maintient ses cours de samedi, mais encore prend une nouvelle avance. Il s'élève jusqu'à 1337.50. Nous avions raison de dire que les cours antérieurs n'étaient que des cours d'attente, nous pouvons dire la même chose de ceux-ci.

C'est encore le *Suez* qui a eu les honneurs de la journée; il débute très chaudement à 2047.50 et s'élève rapidement à 2060.

L'Italien est un peu hésitant à 97.70, il est à croire que ses cours augmenteront rapidement après la liquidation.

L'Extérieur a eu à peu près les mêmes cours.

Le Turc monte de nouveau à 18.48. Il parait qu'on veut le pousser à 20 fr. Tampus pour ceux qui ne achèteront à ce prix.

Dans notre bulletin de lundi passé, nous avions conseillé de vendre l'Extérieur à 61.50, c'est donc un bénéfice de 250 francs, que ceux qui ont suivi nos conseils ont réalisé.

Voici les deux opérations que nous conseillons aujourd'hui.

Première opération à engager 15 mars. — Acheter ferme 4,000 Hongrois à 81,60 environ.

Nous croyons devoir attirer tout spécialement l'attention de nos clients sur cette valeur, qui nous paraît destinée à subir une hausse d'ici peu, si on la compare seulement au 4 0/0 Autrichien, qui vaut près de 84. Ces deux fonds d'Etat sont en effet absolument similaires et donnent le même revenu; l'écart considérable qui existe n'a donc aucune raison d'être et le 4 0/0 Hongrois devra forcément se rapprocher du prix de l'autre.

Couverture à nous adresser : 4,200 francs en espèces ou en titres.

Deuxième opération à engager 15 mars. — Acheter ferme 100 Lyonnais 555 environ.

Le public commence à s'apercevoir qu'il a trop négligé certaines valeurs de crédit qui sont bonnes et qui donnent un revenu rémunérateur.

Le Crédit Lyonnais avait beaucoup baissé par suite d'attaques plus ou moins justifiées. Ce sera une des premières valeurs de crédit à profiter de la faveur qui revient sur ces titres.

Couverture à nous adresser : 800 francs en espèces ou en titres.

BANQUE GÉNÉRALE,

14, rue du Helder, Paris.

Vous trouvez à chaque instant des personnes se plaignant d'appétit perdu, de digestions difficiles, de gonflement d'estomac, de renvoi de gaz et de maux de tête qui en sont la conséquence; on demande aux excitants, aux sucs et extraits de viande, ou à la viande crue de soulager l'estomac, de rendre à l'organisme sa vitalité, au lieu de s'adresser à l'agent le plus certain et le plus rationnel de toute guérison, à la viande digérée artificiellement par la pepsine et rendue assimilable, comme dans le **Vin de Chapoteaut**. Ce véritable aliment d'une puissance nutritive intense, est recommandé par nos meilleurs médecins pour hâter les convalescences, combattre l'atonie du tube digestif et soutenir les forces à tous les âges de la vie, à la dose d'un ou deux verres à Bordeaux après chaque repas.

Dieppe (Seine Inférieure) 27 Septembre 1879.

Ma mère, âgée de 73 ans, s'est très bien trouvée de l'usage du **Fer Bravais** qu'elle a pris à la suite d'accès chroniques d'une névrose des fonctions digestives. Pendant ces accès l'alimentation était difficile et insuffisante pour la nutrition. Il en résultait un grand épuisement de forces que l'emploi du **Fer Bravais** a ramenées heureusement

Ed. Le Magnen.

Dans toutes les pharmacies. Exiger la signature R. Bravais, imprimée en rouge.

# ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, 6, CAHORS

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, prévient sa nombreuse clientèle, qu'à l'occasion du Carême, elle trouvera dans ses Magasins un grand assortiment de légumes des premières marques tels que : Petits pois, Haricots, Cèpes à l'huile et au naturel, Champignons de Paris pour garnitures, Macédoines, Jardinières, Fonds d'Artichauts et Asperges en branches; ainsi que les conserves de poissons : Sardines, Thons et Maquereaux à l'huile, Harengs et Maquereaux marinés au vin blanc, Homards, Saumons Français et Anglais, Royans à la Vatel, Crevettes (Dumars), tous ces articles sont recommandés par leur fraîcheur et leur bonne préparation.

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, étant en rapport directe avec les principaux fabricants de conserves, pourra offrir tous ces articles à des prix très avantageux.

ENVOI DU CATALOGUE, FRANCO SUR DEMANDE

LIVRAISON FRANCO A DOMICILE, POUR LA VILLE

## A LOUER

L'ancienne auberge Carayon, située à Cahors, faubourg St-Georges.

VASTES ÉCURIES ET REMISES.

S'adresser à M. Pouzergues, propriétaire, au faubourg Cabessut, ou à M. Farges, négociant, avenue de la gare, à Cahors.

## MAISON DES 100,000 PALETOTS

Rue de la Liberté, N° 11, CAHORS

## ROLDÉS & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habilllements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrés.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

NOTA. — Cette Maison, quoique faisant le même genre d'affaires, n'a rien de commun avec la Maison portant le même nom et précédemment établie sur le boulevard Gambetta.

ÉLEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

## BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

## Bégalement

Le COURS annuel de DICTION pour la GUÉRISON du ZÉZAIEMENT. BREDOUILLEMENT.

Docteur CHERVIN, Directeur de l'Institution Paris (Avenue Victor-Hugo, 10), commencera le 23 mars, à Toulouse, Hôtel du Midi.

## BAYLES, Opticien

3, rue de la Liberté, CAHORS

A l'honneur de prévenir les personnes qui ont la vue fatiguée par le travail ou par des verres mal appropriés à leurs yeux qu'on trouvera chez lui un grand assortiment de :

Lunettes, Pince-Nez, Conserves en verre cristal blancs, bleus, verts et fumés, des meilleures fabriques de Paris, Verres de rechange pour myopes, pour presbytes, Longues-Vues, Lorgnettes, Jumelles de spectacle et marine, Lorgnons, Face à main, Boussoles, Loupes Pièces à lire, Microscopes, Compte-fils, Baromètres, Thermomètres, Hygromètres, Eprouvettes, Pèse liquides.

Alambics pour l'essai des vins, Lampes à esprit, Boîtes de Mathématiques, Globes terrestres, Pochettes, Pantomètres, Graphomètres, Equerres, Mètres, Doubles-décimètres, Décimètres rubans acier, Niveau d'eau et à bulle d'air, Pieds, Mires, Jalons, Chaines d'arpenteur, Fiches, Filets à plomb, Echelle de proportion, Méridien, Téléphones, Monocles, Stéréoscopes.

Lanternes magiques, Timbres, Cachets secs et à tampon, Porte-Monnaie, Cannes, Revolvers, Epreuves de stéréoscopes, Groupes et Paysages. — Réparation d'instruments de précision, Achat de vieilles matières d'Or et d'Argent, Bijouterie religieuse, Orfèvrerie et Couverts Christofle, Réargenture.

SONNERIES ÉLECTRIQUES.

Vignes Américaines & Franco-Américaines

## MASSOU

A PENNE (LOT-ET-GARONNE.)

| Porte greffe.              | Bout. | Racin. |
|----------------------------|-------|--------|
| Montefiore (vrai) le cent. | 60    | 300    |
| Riparia tomenteux.         | 2     | 7      |
| Riparia.....               | 1 50  | 6      |
| Solonis.....               | 1 50  | 6      |
| Viala.....                 | 1 50  | 6      |
| York.....                  | 2     | 8      |
| Taylor.....                | 1     | 4      |
| Clinton.....               | 0 50  | 2      |
| Rupestris.....             | 3     | 10     |
| Aminia.....                | 5     | 3      |
| Producteurs directs.       |       |        |
| Othello.....               | 10    | 35     |
| Herbemont.....             | 2     | 10     |
| Senesqua.....              | 5     | 25     |
| Bram.....                  | 5     | 25     |
| Canada.....                | 5     | 25     |
| Triumph.....               | 8     | 30     |
| Noha.....                  | 5     | 25     |
| Jacquez.....               | 1 50  | 7      |
| Cunningham.....            | 1 50  | 7      |
| Secrétaire.....            | 40    | 3      |

FRANCO-AMÉRICAINNE

Bon Marché le plus avantageux.

Commandes pour livrer l'hiver qui vient : racines greffés et bien soudés sur Riparia Solonis ou Viala, 180 francs le mille

Le propriétaire doit envoyer le plant français qu'il veut faire greffer.

## SIROP et PATE de LAGASSE

à la SÈVE de PIN MARITIME

Les rhumes, toux, gripes, catarrhes, bronchites, maux de gorge, enrrouements, trouvent un soulagement rapide et certain dans l'emploi de ces préparations balsamiques.

## FER de LERAS

Ce ferrugineux est le seul qui renferme dans sa composition les éléments des os et du sang; très efficace contre l'anémie, l'appauvrissement du sang, les maux d'estomac, les pâles couleurs. — Paris, N° 111, rue Lottin. — Dépôt à Cahors, dans toutes les Pharmacies.

## SANTAL de MIDY

Supprimé le copahu, cubèbe, injections, guérit en 48 heures les écoulements. Ph<sup>o</sup> MIDY, 143, Faub<sup>o</sup> St-Honoré, Paris

Maladies des Enfants

## SIROP DE RAIFORT IODÉ

De GRIMAULT & Co, Ph<sup>o</sup> à Paris Plus actif que le sirop antiscorbutique, excite l'appétit, fait fondre les glandes, combat le piteux et mollesse des chairs, guérit les gourmes, croûtes de lait, éruptions de la peau. Dépuratif par excellence.

## SIROP PHÉNIQUE de VIAL

Combat les microbes ou germes des maladies de poitrine, réussit merveilleusement dans les Toux, Rhumes, Catarrhes, Bronchites, Grippe, Enrouements. — Dépôt à Cahors, dans toutes les Pharmacies.

Le propriétaire-gérant, A. Layrou.

31 RÉCOMPENSES 1<sup>er</sup> PRIX MÉDAILLES D'ARGENT, OR ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACÔSTE Membres de l'Académie nationale, Inventeurs & Fabricants PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

L'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.

## MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison GANGARDEL 4<sup>me</sup>

G. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

## LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénelon

9, vient de transférer son Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etoffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

## DICTIONNAIRE

DES COMMUNES DU LOT de M. L. COMBARIEU archiviste départemental. Statistique, géographique historique, archéologique, géologique etc. avec carte du département.

5 fr. chez les Libraires ou au Bureau du Journal du Lot, 5 f. 50 par la Poste.

## CARTE

DU LOT, la plus complète qui existe, indiquant tous les chemins de fer en projet ou en construction. — 75 cent. chez les Libraires et au Bureau du Journal du Lot. — 1 fr. par la Poste.

## NOTES

pour servir à l'histoire DES ETATS PROVINCIAUX DU QUERCY par M. J. BAUDEL, Censeur au Lycée de Marseille. — 1 fr. au bureau du Journal du Lot, 1 fr. 20 par la poste.

## TABLEAU

OFFICIEL DES DISTANCES de chaque Commune au chef-lieu du canton, de l'arrondissement et du département, dressé en exécution de l'art. 93 du régl. du 18 juin 1811. — 1 fr. au Bureau du Journal du Lot. — 1 L. 10 par la poste.

CHEMISES sur mesure pour HOMMES

# AU GRAND MAGASIN VERT

MAISON DE CONFIANCE

## N.-B. LAUR

COSTUMES sur mesure pour HOMMES

19, rue de la Liberté et rue des Boucheries, 24, Maison GIRAUD, Cahors.

NOUVEAUTÉS, SOIERIES, DRAPERIES, TOILERIE, AMEUBLEMENTS, ETC., ETC. CHALES, SPÉCIALITÉ POUR CORBEILLES DE MARIAGE

Vu l'extension toujours croissante des affaires la Maison s'est ad'joint un coupeur. Les personnes qui voudront bien l'honorer de leur confiance seront satisfaites d'Elle sous tous les rapports. La Chemise sur mesure pour Homme s'y traite dans d'excellentes conditions de bon Marché et d'un fini complet. — Comme par le passé vous y trouverez un Assortiment considérable des Articles ci-dessus mentionnés, sortant des Premières Maisons françaises et étrangères ce qui lui permet de ne livrer que des Marchandises irréprochables à des prix réduits et de ne redouter aucune Concurrence.